



SWEET HOME  
CABOURG

## FORMULE GÎTES

1/3

### TARIFS 2016

TARIFS DES LOCATIONS						
Période	A LA SEMAINE* Du samedi 17h0 au samedi 10h00		AU WEEK-END Du vendredi 17h00 au lundi 10h00		AU MILIEU DE SEMAINE Du lundi 17h00 au vendredi 10h00	
	2/4 places	4/6 places	2/4 places	4/6 places	2/4 places	4/6 places
Du 13/02 au 26/03 et du 05/11 au 30/11	405 €	505 €	215 €	315 €	215 €	315 €
Du 21/05 au 02/07 et du 27/08 au 15/10	505 €	705 €	305 €	415 €	305 €	415 €
Du 26/03 au 21/05 et du 15/10 au 05/11	585 €	745 €	395 €	480 €	395 €	480 €
Du 02/07 au 27/08	835 €	995 €	Non applicable		Non applicable	

\*Note : En haute saison, les vacanciers "à la semaine" sont prioritaires.

ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE	
Chauffage / Electricité	Electricité

Sur la base des tarifs EDF 2016, soit :

- 1 KWH été : 0,05 €

- 1 KWH hiver : 0,06 €

(tarifs révisables selon grille EDF)

En cas de dépassement des consommations électriques indiquées dans le tableau ci-dessous, la surcharge de consommation réelle sera facturée selon relevé du compteur individuel (voir tarifs ci-contre).

Consommations électriques acceptables (en KW)			
Période	Formule	2/4 pers.	4/6 pers.
Été (avril à octobre)	Semaine	112 KW	126 KW
	Milieu de week	64 KW	72 KW
	Week-end	48 KW	54 KW
Hiver (novembre à mars)	Semaine	140 KW	154 KW
	Milieu de week	80 KW	88 KW
	Week-end	60 KW	66 KW

EN SUPPLÉMENT		
Forfait ménage	Gîte 2/4 places :	30 €
	Gîte 4/6 places :	50 €
Animal domestique (chien, chat, autre)	Vacances Scolaires :	50 €/ séjour
	Hors Vacances Scolaires :	30 €/ séjour
Kit Bébé (lit pliant sans draps, baignoire, chaise haute, chauffe biberon)		15 €/séjour

ADHÉSION ASSOCIATION		
	Par famille	Individuelle
Séjour ≥ 4 nuitées	23 € année 2016	13 € année 2016
Séjour < 4 nuitées	1,80 € / personne / court séjour	

TAXE DE SÉJOUR
1,50 € en 2016 / jour / personne > 18 ans

Assurance annulation facultative : 3,50% du montant du séjour (révisable)



SWEET HOME  
CABOURG

## FORMULE GÎTES

2/3

### CONDITIONS DE SÉJOUR

#### Conditions générales de vente en Formule Gîtes

A Cabourg, Sweet Home vous accueille dans une belle résidence de style anglo-normand de 8 hectares de verdure en bord de mer. Le village de 24 gîtes est composé de :

- **Le Bocage** : 4 gîtes de 4-6 personnes (dont 1 gîte handicapé) et 2 gîtes de 2-4 places.
- **La Suisse Normande** : 4 gîtes de 4-6 personnes (dont 1 gîte handicapé) et 2 gîtes de 2-4 personnes (dont 1 gîte handicapé).
- **Le Pays d'Auge** : 4 gîtes de 4-6 personnes (dont 1 gîte handicapé) et 2 gîtes de 2-4 personnes (dont 1 gîte handicapé).
- **La Côte Fleurie** : 4 gîtes de 4-6 personnes (dont 1 gîte handicapé) et 2 gîtes de 2-4 personnes (dont 1 gîte handicapé).

#### ■ VOTRE SÉJOUR

En juillet et août les séjours se déroulent du samedi au samedi. Pour les autres périodes de l'année, les locations débutent :

- soit du lundi au vendredi (mid week),
- soit du vendredi au lundi (week-end),
- soit du samedi au samedi (semaine).

Le jour de votre arrivée, le gîte est disponible à partir de 17h00 (pour une arrivée au-delà de 19h30-21h00 le vendredi et le samedi, nous consulter) et doit être libéré pour 10h00, le jour de votre départ.

#### La location comprend :

- Un gîte 2-4 places ou 4-6 personnes entièrement aménagé (avec cuisine complète).
- L'animation : activité en journée et animation en soirée (pendant les vacances scolaires), avec accès aux équipements de loisirs et sportifs du centre Sweet Home.
- Linge (draps, serviettes, torchons et tapis de bains)
- Forfait électricité : voir Tarifs 2016 - p.1.

#### ■ ADHÉSION

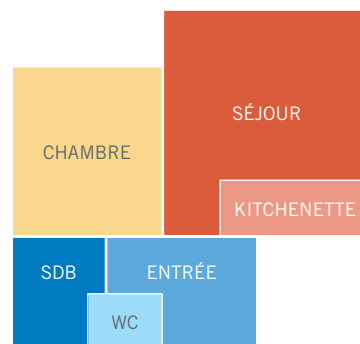
Les séjours au Village Vacances de Sweet Home sont ouverts à tous, sous réserve du règlement de la cotisation annuelle à l'Association (en aucun cas l'adhésion ne peut être remboursée, voir Tarifs 2016 - p.1).

- **Montant** : 1,80 € par personne pour un séjour de moins de 4 jours en formule "Gîtes", et 23 € par famille pour un séjour de 4 jours et plus en formule "Gîtes".

#### ■ TAXE DE SÉJOUR

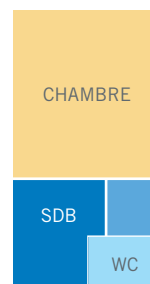
Selon les textes en vigueur, pour tout séjour effectué, une taxe de séjour doit être acquittée à la commune. Elle sera mentionnée sur la facture et tiendra compte de la durée du séjour (en 2016, la taxe est de 1,50 € par jour et pour toute personne de plus de 18 ans).

Gîte de 2-4  
personnes  
(40 m<sup>2</sup>)



Gîte de 4-6  
personnes  
(58 m<sup>2</sup>)

Gîte de 2-4 personnes  
(voir ci-dessus)  
+ étage (ci-contre)



#### ■ MODALITÉS DE PAIEMENT

Après avoir reçu votre demande (formulaire ci-contre, dont nous vous conseillons de garder une copie), accompagnée de l'acompte de 30% du montant total du séjour, votre réservation devient définitive dès lors qu'un accord de séjour vous sera envoyé.

Un mois avant votre arrivée, vous devez nous envoyer un second acompte de 30% du montant total du séjour.

Le solde est à régler le jour de votre arrivée, en même temps que le dépôt d'un chèque de caution pour les gîtes. Les règlements sont à libeller à l'ordre de Sweet Home. Les bons vacances, les chèques ANCV sont acceptés. Les chèques étrangers sont acceptés mais les frais d'encaissement seront facturés au client.



SWEET HOME  
CABOURG

## FORMULE GÎTES

3/3

### CONDITIONS DE SÉJOUR

#### Conditions générales de vente en Formule Gîtes (suite)

##### ■ CONDITIONS D'ANNULATION

Des raisons très sérieuses peuvent obliger un vacancier à annuler son séjour. Les modalités de remboursement sont les suivantes :

Annulation du séjour par un vacancier inscrit : dans tous les cas sont retenus 5% du montant des frais de séjour avec un minimum de 25 €.

Pour des raisons légales, l'adhésion est également retenue. Entre 45 jours et 30 jours avant le départ sont retenus 25% du montant total des frais de séjour, entre 30 jours et 10 jours avant le départ sont retenus 50% du montant total des frais de séjour, entre 10 jours et 4 jours avant le départ sont retenus 75% du montant total du séjour, 4 jours et moins avant la date de départ, 100% du montant total du séjour est retenu même si le solde n'est pas versé. La notification d'annulation doit être faite par courrier recommandé en A.R. (date de réception faisant foi).

Tout séjour écourté ne pourra faire l'objet de remboursement, l'intégralité des frais de séjour est également due si la personne ne se présente pas à la date prévue.

##### ■ ASSURANCE ANNULATION

Le Village Vacances Sweet Home a négocié pour vous une assurance Assistance Rapatriement et Annulation que vous pouvez souscrire à la réservation (sur le formulaire de demande de réservation page 13, cocher oui. Nous vous enverrons les conditions détaillées du contrat avec votre accord de séjour ou vous pourrez nous les demander au préalable). Cette assurance de 3,50% est calculée sur le montant total du séjour (pension, demi-pension, nuitée, location gîte).

##### ■ RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Le Village Vacances Sweet Home souscrit auprès de la SMACL (située au 141 avenue Salvador-Allende 79031 Niort Cedex 9) une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, conformément aux dispositions des articles 20 et suivants du décret N°94490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi N°93645 du 13 juillet 1992. Cette assurance s'applique tant pour les dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers en général du fait de l'activité.

##### ■ SONT À LA DISPOSITION DES FAMILLES

- Accessoires bébé en location : merci d'en faire la demande au moment de la réservation (sous réserve de disponibilité).
- Bibliothèque, télévision, table de ping-pong, courts de tennis, solarium naturel (équipé en saison), jouets, jeux de société, piscine chauffée et couverte (saison), mini-golf, terrain de pétanque, billard, baby-foot, palet, flipper.
- Différentes animations sont proposées aux enfants et aux adultes pendant les vacances scolaires (hors vacances d'hiver).
- Une machine à laver le linge, un sèche-linge et une salle de repassage (de 14h00 à 17h00) : jetons payants à l'accueil.

**Aucun animal n'est admis en formule hôtelière sauf chiens-guides.** En formule gîtes, un forfait par séjour est demandé par animal domestique de petite taille pendant les vacances scolaires et hors vacances scolaires (voir tarifs).

##### ■ INFORMATION

Le pique-nique et le camping sont interdits dans le parc.

##### ■ REMISES

Les différentes remises (MSA, FFR, CE...) ne sont pas cumulables. L'attestation doit être impérativement fournie à la réservation pour être prise en compte.

Vous trouverez ci-contre, un plan d'accès et une demande d'inscription. Cette dernière est à nous retourner complétée et accompagnée de l'acompte de réservation.